



Le Fonds routier progresse à grande vitesse au parlement. Toutefois, le peuple et les cantons devront obligatoirement se prononcer sur le volet constitutionnel de la réforme. Keystone

## Le Fonds routier a réussi son examen parlementaire. Avec des répercussions sur le prix de l'essence

# Quatre centimes de plus à la pompe

« CHRISTIANE IMSAND

**Routes nationales** » Depuis le rejet massif de l'initiative «vache à lait» qui exigeait l'affectation intégrale à la route de l'impôt sur les carburants, le 5 juin, la gauche rose-verte espérait un remaniement du projet de Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). C'était compter sans l'unité retrouvée de la majorité bourgeoise. Le Conseil national s'est rallié hier au compromis adopté par le Conseil des Etats avant la votation populaire. Le prix de l'essence augmentera certes de 4 centimes, mais c'est la caisse fédérale qui alimentera l'essentiel du fonds. «Cela lui coûtera 700 millions de francs. C'est la moitié de la «vache à lait», dénonce le socialiste neuchâtelois Jacques-André Maire.

La gauche ne repart cependant pas les mains vides. Elle a obtenu des concessions au chapitre du trafic d'agglomération. Contrairement aux propositions de la commission des transports qui avaient ulcéré les socialistes et les Verts, l'utilisation des moyens du fonds routier reposera sur une vision globale des transports et la mobilité douce ne sera pas oubliée (métro, trams, vélos).

«C'est la meilleure façon de réduire les bouchons à l'entrée des villes», souligne l'ancien syndic de Lausanne Daniel Brélaz (verts). Cela correspond à la vision du Conseil des Etats. De même, l'intégration de 400 km de routes cantonales dans le réseau des routes nationales fait l'unanimité. Cela concerne notamment le contournement du Locle et de La Chaux-de-Fonds ainsi que la

route d'accès au tunnel du Grand-Saint-Bernard.

### Vignette électronique

Ce transfert avait été bloqué par le refus populaire de la vignette à 100 francs en 2013. Il a maintenant trouvé un financement grâce au Fonds routier. La question de la vignette va néanmoins revenir sur la table. En vertu d'une motion approuvée par les deux Chambres, le Conseil fédéral doit soumettre au parlement un projet de vignette électronique d'ici à la fin de 2017.

En ce qui concerne l'alimentation du Fonds routier, le Conseil national s'est rallié au concept du Conseil des Etats. L'impôt sur les véhicules sera affecté intégralement à FORTA alors que son produit alimente aujourd'hui la caisse fédérale. S'y ajoutera une augmentation de 10%, en deux étapes, de



«La surtaxe n'a plus été adaptée depuis 1974»

Doris Leuthard

la part de l'impôt sur les carburants affecté à la circulation routière. Elle passera ainsi de 50 à 60%. En revanche, la surtaxe sur les huiles minérales sera relevée de 4 centimes par litre au lieu des 6 centimes préconisés par le Conseil fédéral.

### Le peuple tranchera

Pour l'UDC qui s'opposait à toute augmentation du prix de l'essence, c'est encore trop. «La baisse du tourisme de l'essence a fait chuter les recettes. Ce sera encore pire si on augmente les prix», argumente l'Argovien Ulrich Giezendanner. La conseillère fédérale Doris Leuthard rétorque que «la surtaxe n'a plus été adaptée depuis 1974 si bien que les automobilistes d'aujourd'hui paient moins que leurs grands-parents». Le projet retourne aux Etats pour l'élimina-

tion des divergences. Contrairement aux sénateurs, les représentants de la Chambre du peuple ne veulent pas donner au Conseil fédéral la compétence d'adapter l'impôt sur les huiles minérales au renchérissement. Le Conseil fédéral ne pourra pas non plus revoir la surtaxe à la hausse en cas de besoin.

Quoi qu'il en soit, la procédure parlementaire ne mettra pas fin au débat. Le peuple et les cantons devront obligatoirement se prononcer sur le volet constitutionnel de la réforme. Au vote sur l'ensemble, celui-ci a été combattu par la gauche rose-verte. Elle avait tenté en vain de renvoyer le projet au Conseil fédéral en le chargeant notamment de coordonner l'évolution du trafic avec les objectifs énergétiques et climatiques de la Suisse. »

### ADHÉSION À L'UE

#### VIEILLE DEMANDE À RETIRER

La Suisse va retirer sa demande d'adhésion à la Communauté économique européenne (aujourd'hui l'Union européenne) faite en 1992, qui existe encore formellement. Le Conseil des Etats a adopté hier par 27 voix contre 13 une motion du National en ce sens. ATS

### LOI ANTIBURQA

#### DÈS JUILLET AU TESSIN

Le Tribunal fédéral a rejeté l'effet suspensif de deux recours contre l'interdiction du port du voile intégral au Tessin. La loi entrera donc en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet comme prévu. Hier, le gouvernement a informé les policiers et les communes tessinoises des nouvelles règles. ATS

### MONTAGNE

#### UN GUIDE SE TUE EN VALAIS

Un guide de montagne valaisan de 54 ans a fait une chute mortelle hier matin au Riffelhorn, dans la région de Zermatt. Son client est sain et sauf. Le guide gravissait la face sud avec son client. Peu avant le sommet, il a chuté d'une cinquantaine de mètres. ATS

### TRAIN MOB

#### COLLISION AVEC UN CAMION

Une collision s'est produite hier à Zweisimmen (BE) entre un train du Montreux-Oberland bernois (MOB) et un camion à un passage à niveau sans barrière doté d'un signal lumineux. Le conducteur du camion a été légèrement blessé. Les passagers du train sont indemnes. ATS

### ARGOVIE

#### UN ADO AVOUE LE MEURTRE

Un adolescent suisse de 17 ans a abattu mardi soir un compatriote âgé de 18 ans dans une forêt près de Fislisbach, dans le canton d'Argovie. La police a pu l'arrêter quelques heures plus tard. Il a avoué les faits. La Justice des mineurs a ouvert une procédure pénale contre lui. ATS

### VOL À SOLEURE

#### BUTIN ÉGARÉ SUR LA ROUTE

Des voleurs ont pris la fuite dans la nuit de mardi à mercredi en égarant leur butin en plein milieu d'une rue de Dulliken, dans le canton de Soleure. Alors qu'ils avaient dérobé un distributeur de billets de banque, les maladroits ont laissé glisser l'automate de leur camionnette. ATS

## Le blues des domestiques

**Travail au noir** » Un appel a été remis hier au Conseil fédéral pour améliorer les droits des employés domestiques. La plupart d'entre eux sont des femmes migrantes sans statut légal, provenant souvent de pays hors de l'Union européenne, et la loi fédérale ne leur permet pas d'obtenir un permis de travail en Suisse.

Signé par une soixantaine d'organisations et environ 600 personnes à titre individuel, l'appel a été remis à une collaboratrice du Département fédéral de justice et police (DFJP) sur la place fédérale. Des banderoles affichaient notamment «Aucune employée

de maison n'est illégale». Plusieurs parlementaires issus du PS et des Verts, emmenés par la conseillère nationale Ada Marra (ps, VD), ont participé à l'événement. Parmi eux figurait une seule représentante d'un parti bourgeois: Barbara Schmid-Federer (pdc, ZH).

L'appel demande la mise en œuvre de la convention 189 de l'Organisation internationale du travail, ratifiée par la Suisse et entrée en vigueur en novembre 2015. Le but de cette convention est de promouvoir le travail décent pour les employés domestiques. » ATS

## Burkhalter mouche Müller

**Droits de l'homme** » L'Erythrée est revenue une fois de plus sur le tapis hier au parlement. Mais la discussion au Conseil des Etats a tourné à la remise à l'ordre du conseiller fédéral Didier Burkhalter. Il s'est dit «choqué» par l'attitude de certains parlementaires sur la question des droits de l'homme.

Le débat est parti de deux interventions, l'une de l'indépendant schaffhousois Thomas Minder et l'autre de Philipp Müller (plr, AG). Le premier trouvait que la Suisse devait entretenir des relations diplomatiques privilégiées avec

des pays comme l'Erythrée d'où sont issus une majorité de réfugiés même s'il est difficile d'établir des négociations avec ces Etats.

Le second demandait si la Suisse était bien informée de la situation en Erythrée. L'Argovien mettait notamment en doute un récent rapport des Nations Unies qui faisait état de crimes contre l'humanité, d'esclavage, de torture et d'exécutions arbitraires. «On parle toujours des prisons érythréennes auxquelles on n'a pas accès; je ne peux plus entendre ça», a-t-il dit. En réponse, Didier Burkhalter n'a pas caché sa co-

lère: «Franchement, cela me choque et me révolte! Mais vous vous rendez compte de ce que vous dites?» a-t-il dit, rappelant que la Suisse est le pays des droits de l'homme et des Conventions de Genève.

Cela fait dix ans que le Comité international de la Croix-Rouge ne peut pas mettre un pied dans les prisons en Erythrée, a noté le ministre des Affaires étrangères. «On ne peut pas renvoyer des personnes dont certaines courent le risque de disparaître dans les prisons sans que personne ne sache ce qui s'y passe.» » ATS



Didier Burkhalter hier à Berne, soignant une entorse. Keystone